



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2022/05

Saint-Etienne du Grès, le 02 mars 2022

Commémorer pour vaincre l'oubli

« Chaque commémoration, chaque journée nationale, chaque dépôt de gerbes est un geste fort. Cela marque notre volonté de se souvenir, de ne pas oublier les Français de tout âge qui, dans le passé, ont agi pour notre présent. »

Aujourd'hui, plus aucun Poilu n'est en vie, les combattants de la Liberté de 39-45 et les victimes des atrocités de la Seconde Guerre mondiale sont de moins en moins nombreux pour témoigner... Le temps fait son œuvre mais ne doit pas faire celui de l'oubli.

La notion « d'ancien combattant » évolue et donne une nouvelle place à ce qui est dénommé « la 4^{ème} génération du feu ».

Désormais, se souvenir c'est aussi honorer ceux qui aujourd'hui se mettent au service de la Nation, qui donnent leur vie lors des opérations extérieures (Opex) notamment en Afrique, aux combattants blessés dans leurs chairs et dans leur esprit. C'est aussi prendre en compte les victimes d'actes de terrorisme ou encore les pupilles de la Nation, dont le nombre a fortement augmenté à la suite des attentats de Paris et de Nice.

Combattants d'hier, d'aujourd'hui et de demain, victimes de toutes les atrocités, la commune de Saint-Étienne du Grès ne vous oubliera jamais. »

Jean MANGION
Maire de Saint-Étienne du Grès

En ces temps troublés, ce message est d'autant plus d'actualité

L'ensemble des rendez-vous commémoratifs est à retrouver dans la brochure éditée par la Mairie de Saint-Étienne du Grès « **Cérémonies et Célébrations 2022** » disponible à l'accueil de la mairie et sur le site municipal www.saintetiennedugres.com/infos-pratiques/documents-publics



Deux premières cérémonies en mars

Vendredi 11 mars, le maire Jean Mangion et son Conseil se retrouveront devant la mairie pour l'hommage aux victimes du terrorisme puis, samedi 19 mars au Monument aux Morts pour la cérémonie à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Chaque fois que cela sera possible, le Conseil Municipal des Jeunes sera étroitement associé à ces commémorations.

Vendredi 11 mars 2022 à 12h devant la Mairie **Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme**

11h45 Rassemblement Place de la Mairie

12h00 Début de la cérémonie

Message de Jean Mangion, maire de Saint-Étienne du Grès

Minute de silence

Samedi 19 mars 2022 à 11h30 au Monument aux Morts **Journée nationale à la mémoire des victimes civiles et militaires** **de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc**

11h15 Rassemblement Place centrale, devant la fontaine

Cortège jusqu'au Monument aux Morts

11h30 **Levée des couleurs**

Message de Madame la Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées

Dépôt de gerbes par MM. les Maires de Saint-Étienne du Grès et de Mas-Blanc des Alpilles

PJ : Brochure « Cérémonie et célébrations 2022 ».